



## **Aux Candidats aux élections du 25 mai 2014 et à leur partis**

Chers Concitoyens,

Vous vous présentez aux élections de ce 25 mai prochain et nous vous félicitons pour votre engagement.

LIBERTAS EUROPE, mouvement citoyen, né en 2011, sous forme d'association, a pour objectif de reconstruire le « Vivre ensemble » dans notre pays et en particulier à Bruxelles capitale de l'Europe.

Les membres de LIBERTAS ont finalisé certaines propositions que vous trouverez ci-après.

Ces citoyens membres de LIBERTAS souhaitent connaître votre avis sur celles-ci .Il suffit de répondre à chacune d'elle en cochant votre choix.

Nous vous remercions de votre collaboration qui sera une réponse à l'effort citoyen que fait LIBERTAS depuis 3 ans.

Notre site [www.libertas-europe.com](http://www.libertas-europe.com) vous donnera plus d'information sur notre mouvement.

Nous vous remercions vivement pour vos réponses.

Pour le Conseil et l'AGO de Libertas,

Michel ANNEZ  
Président

Le 1 mai 2014.

*« Dans un pays divisé de croyances, aujourd'hui soumis à des bouleversements ethnoculturels majeurs, tout ce qui rassemble et réunit doit être privilégié »*

*« La question qui se pose aujourd'hui est aussi celle de la cohésion de notre société, des valeurs qui aident à fonder la pacte social »*

Jean Sévillia « Histoire passionnée de la France »  
p : 530-531( Perrin 2013)

## **1. Préambule**

### **1.1 Objectif de LIBERTAS**

LIBERTAS , mouvement citoyen, crée en 2011, a pour objectif de reconstruire le « Vivre ensemble » en :

- Intégrant les étrangers et les belges d'origine étrangère, principalement arabo-musulmane, en Belgique, la société d'accueil,
- en défendant le respect dû aux personnes et aux institutions démocratiques.

### **1.2 Définition et concept du « Vivre ensemble ».**

Le « Vivre ensemble » est l'appellation nouvelle de la « cohésion sociale » (voir Emile Durkheim).

Pour Libertas et pour les représentants de l'Institut Emile Vandervelde, le « Vivre ensemble » signifie dans la problématique qui nous préoccupe : l'intégration.

Une définition simple de l'intégration que nous reprenons est celle-ci :

L'intégration c'est : **«L'action d'intégrer, c'est-à-dire faire entrer un élément dans un ensemble, de sorte qu'il en devienne une partie constitutive ».**

Ce qui suppose que le nouvel ensemble sera légèrement différent du précédent. Sur base de ce concept d'intégration que faut-il faire pratiquement pour le mettre en œuvre ? Ce sujet est controversé, mais LIBERTAS se base sur deux analyses qui se complètent. D'une part le rapport du Commissariat Royal aux immigrés (1989-1993), d'autre part la position d'auteurs tel que Schnapper et/ou Martiniello ou l'intégration est considérée en terme de participation (1).

Libertas est d'accord avec la définition de l'intégration en trois niveaux faite par le rapport du Commissariat Royal :

1. Le niveau des valeurs et des principes protégés par la notion « d'ordre public », juridiquement contraignants (en fait l'obligation de se conformer aux lois démocratiquement votées dans le pays d'accueil) .
2. Le niveau de certains principes sociaux fondamentaux du pays d'accueil sur lesquels il existerait un accord implicite de la majorité autochtone.
3. Le niveau des expressions culturelles nombreuses (langues parlées, cuisine, musique etc.) qui permettent aux identités culturelles diverses de s'épanouir.

Libertas approuve la définition de l'intégration des auteurs Schnapper et Martiniello. Ceux-ci considèrent qu'un niveau satisfaisant de l'intégration des immigrés est obtenu quand les immigrés ont des modes de participation similaires à ceux des citoyens non immigrés et ce dans quatre domaines :

- le domaine économique, c'est-à-dire le marché du travail,
- la dimension culturelle c'est-à-dire des structures similaires d'attitudes envers les valeurs démocratiques fondamentales,
- la dimension sociale c'est à dire un accès similaire aux biens collectifs,
- la dimension politique c'est-à-dire des modes de participation électorale similaire.

Sur ces bases, LIBERTAS estime que **trois domaines principaux permettant de conclure que l'intégration des étrangers et des personnes d'origine étrangère, principalement arabo-musulmane, ne sont atteints de manière satisfaisante ;** à savoir :

- la dimension économique, c'est-à-dire le marché de l'emploi,
- la dimension culturelle, c'est-à-dire l'adhésion aux valeurs et principes sociétaux de nos pays démocratiques occidentaux (Droits de l'homme : égalité homme/femme, le pouvoir du peuple et non le pouvoir de Dieu, liberté de changer de religion etc.),
- le respect des lois de la société d'accueil (pourquoi les prisons belges ont-elles une population carcérale de 35 à 48,5% de musulmans alors qu'ils ne représentent que 6% de la population du pays ?).

Par contre, LIBERTAS pense que la dimension politique, la dimension sociale et la possibilité de s'épanouir dans sa culture est largement rencontrée dans notre pays et ne doit pas faire l'objet de mesures particulières, sauf le logement social surtout à Bruxelles.

### **1.3 Structuration des propositions de LIBERTAS pour reconstruire le « Vivre ensemble » en particulier à Bruxelles.**

LIBERTAS EUROPE souhaite que la Région de Bruxelles soit un exemple d'intégration des populations immigrées en Europe .La Région pourrait être un laboratoire afin d'affiner les politiques et le savoir-faire en matière d'intégration, or ces problèmes se posent dans toute l'Union Européenne, il suffit de voir la montée des partis d'extrême droite.

Nos propositions s'articulent en trois groupes :

- les propositions de principe,
- les propositions concrètes réparties en 4 domaines :
  - o le domaine économique et donc le marché de l'emploi,
  - o le domaine des valeurs sociétales, comment arriver à se mettre d'accord sur un socle de valeurs sociétales communes basées sur les Droits de l'Homme (version occidentale et non islamique),  
  
le domaine du respect des lois et d'une tolérance minimum,
  - o le domaine institutionnel, nécessaire à trouver des moyens financiers additionnels pour la région de Bruxelles. (A ce sujet, nous ne ferons que proposer certaines pistes)
- accord ou non sur les recommandations des « Assises de l'Interculturalité 2010 » remises au gouvernement Leterme au début de la législature.

**Pour chaque proposition, nous souhaitons que les partis présentant des candidats à Bruxelles ou les candidats eux-mêmes puissent sur une échelle de 1 à 5 marquer leur accord ou désaccord sur la proposition de LIBERTAS présentée :**

1. Absolument, pas d'accord avec la proposition.
2. Pas d'accord, mais discussions possibles.
3. Indifférent
4. Accord sous réserves
4. Tout à fait d'accord.

## **2. Propositions de LIBERTAS à soumettre aux candidats aux élections 2014**

### **2.1 Propositions de principe**

#### **2.1.1 LIBERTAS est POUR :**

1. Proposer ce qui rassemble et non ce qui divise.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

2. Intégrer les minorités ethniques et religieuses, principalement d'origine arabo-musulmane.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

3. Par rapport au rapport de 1993 du Commissariat Royal aux immigrés, définir les **valeurs sociétales communes par le dialogue et le respect des composantes de notre société (Droits de l'Homme)**.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

4. A tout DROIT correspond un DEVOIR : il FAUT établir une CHARTE des droits et devoirs.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

5. Une laïcité de type « républicaine » et non « libérale-pluraliste », c'est-à-dire où elle est prépondérante sur les comportements qui peuvent découler de la liberté de conviction (ex : accommodements raisonnables). Neutralité de l'Etat selon le modèle belge.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **2.1.2 LIBERTAS est CONTRE :**

1. Le principe selon lequel la diversité unit et apporte cohésion au pays.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

2. La politique de « communautarisation » c'est-à-dire l'accentuation de la visibilité des minorités ethniques et religieuses (principe « communautarien »).

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

3. Le port de signes religieux ou philosophiques dans la fonction publique (y compris dans l'enseignement, la représentation politique, etc.).

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

4. Les « accommodements raisonnables » de type canadien (Charles Taylor).

5.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

6. La politique des « quotas » dans les entreprises publiques et privées.

7.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

6. La politique visant à établir des droits particuliers à des communautés sur base des convictions et non à des personnes.

7.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

## 2.2 Les propositions concrètes réparties en 4 domaines.

### 2.2.1 Domaine économique : marché de l'emploi

#### 2.2.1.1 Formaliser et rendre obligatoire le parcours d'intégration à Bruxelles et en Région Wallonne ainsi que proposé par l'Union Européenne.

Le parcours **d'intégration obligatoire** comprendra :

1. **En priorité**, un cours de citoyenneté, **incluant les valeurs de notre pays donné dans la langue du primo arrivant** et suivi d'une évaluation.
2. Cours formalisé avec évaluation de l'apprentissage d'une langue nationale (Français, néerlandais, allemand) par un enseignement d'Etat et non des associations.
3. Insertion professionnelle avec formation en fonction de l'âge du candidat en consultation avec Actiris, la FEB, la Voka etc .
4. Un suivi personnel sous forme de dossier.

*NB : Ce parcours d'intégration devra également être suivi par les personnes au chômage mais après évaluation de leurs connaissances.*

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

#### 2.2.1.2 Lutter contre le chômage par un enseignement de qualité

*NB : Le problème du chômage, particulièrement à Bruxelles (21%), est un facteur essentiel dans la problématique du Vivre Ensemble. LIBERTAS estime que les sirènes de l'intégrisme se tariront dès que les citoyens disposeront de revenus suffisants pour élever dignement une famille. Les hommes politiques, et donc leurs électeurs, ne peuvent que constater la faillite totale de leurs actions en ce domaine (études PISA, etc..).*

NB : ces propositions ont été réalisées après des discussions de principe avec la Commission européenne, intéressée par la démarche de LIBERTAS.

#### A. Enseignement maternel obligatoire à partir de 3 ans.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**B. Redéfinir les référentiels (ce qu'il faut savoir à tel ou tel niveau d'apprentissage)**

C.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**D. Evaluer les procédures pédagogiques (comment on enseigne les savoirs) et comparer le « libre » et « l'officiel »**

E.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**F. Adapter les matières aux emplois du futur : la langue de base (néerlandais, français), l'anglais (en priorité), les mathématiques, les sciences, l'histoire, la philosophie et l'histoire des religions.**

G.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**H. Assistance à la direction des écoles pour optimiser les procédures pédagogiques**

I.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**J. Retour au RESPECT dû au professeur, socle sur lequel se construira la prospérité de demain :**

1. Respect de la part : des élèves, des parents, des autres acteurs de la société
2. Revaloriser les traitements en fonction non du contenu de la matière, mais du résultat de l'apprentissage (cf : enseignement finlandais, un professeur de primaire pourrait gagner autant qu'un professeur d'université)
3. Obligation des professeurs de prêter leurs heures à l'école
4. Evaluation annuelle des performances de l'apprentissage
5. Formation pédagogique continue

K.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**L. Traitement du décrochage scolaire (« early leaving students »)**

M.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**N. Suivi par badge de la présence des élèves à l'école et établissement d'un dossier scolaire par élève.**

O.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**P. Achat de matériel scolaire adapté (ordinateurs) ;**

Q.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### R. Mixité sociale : revenir à l'uniforme dans les écoles (exemple : Afrique du Sud)

S.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### T. Augmenter le nombre de logements sociaux en fonction de la composition effective des familles, l'élève doit pouvoir étudier dans un endroit calme et adapté : ce problème est essentiel.

U.	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

#### 2.2.1.2 Renforcer le principe des Titres-services

Ce système doit être encouragé et maintenu car :

- Le coût horaire de base d'un travailleur est EXORBITANT (40 euros/h),
- Il permet à des non qualifiés d'avoir une activité économique
- Il permet à des populations étrangères ou d'origine étrangère de rencontrer des belges « autochtone » dans leur cadre de vie réel et d'apprendre sur quelles valeurs s'articule la société occidentale.

-	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

#### 2.2.1.3. Lutter contre le néo-salafisme (2)

Le néo-salafisme est une vision littérale du Coran. Les fatwas émises en Arabie saoudite ou d'en d'autres pays recommandent aux fidèles de ne PAS travailler dans des entreprises conduisant à un encouragement à s'opposer aux valeurs fondamentales des hadiths et du Coran.

Sont donc interdit :

- Les métiers de l'HORECA ( vente d'alcool,bars etc.)
- Les métiers liés à la propagation d'images licencieuses (informatique, publicité, etc.
- Les métiers qui exigent un traitement similaire pour les hommes et les femmes (secteur santé).
- Les métiers liés à des activités qui peuvent nuire aux pays islamiques (armes, propagation d'idées anti-islam au sens large du terme)
- Les métiers bancaires non islamiques

Sont encouragés :

- Les métiers techniques
- Les commerces islamiques
- Les métiers de la construction
- Les métiers de l'agriculture (sauf tout ce qui touche au porc)

Ces idées, largement propagées à Bruxelles, permettent à des populations défavorisées et au chômage pour des motifs de non compétence (rappelons que



plus de 53% des emplois à Bruxelles requièrent des niveaux universitaires ou bac + 4) de prendre prétexte de ces interdits religieux pour justifier leurs difficultés à trouver un emploi.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

#### 2.2.1.4. Politique de grands travaux à Bruxelles.

Bruxelles est engorgée, manque de logements sociaux, manque de classe. Une politique de grands travaux doit être lancée pour que Bruxelles soit une réelle capitale européenne et fournissent des emplois à une partie des 22% de chômeurs non qualifiés présents dans la Région. Le financement devra être trouvé au niveau national, mais surtout international (Union européenne et pays du Golfe). Il permettra à de nombreuses personnes d'étrangères et d'origine arabo-musulmane de trouver un emploi stable pour une bonne dizaine d'années (Ce sera la meilleure solution aux jeunes qui souhaitent partir faire le Djihad en Syrie ou ailleurs).

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **2.2.2 Le domaine des valeurs sociétales**

#### 2.2.2.1 Création d'une exposition sur l'immigration en Belgique

De tout temps l'immigration a été un phénomène important dans les territoires « belges ». Rappelons que la famille Saxe-Cobourg-Gotha a été une des premières immigrantes dans la Belgique de 1830 et y est venue car on lui a proposé un emploi. Léopold I, protestant, allemand, franc-maçon (?), neveu de la reine Victoria, s'est adapté à son nouveau pays et l'a transformé. N'oublions pas John Cockerill etc... L'exposition proposée par LIBERTAS décrirait l'histoire de l'immigration dans les territoires « belges » non pas à partir de l'arrivée des ouvriers italiens en 1945 (comme proposé dans les « Assises de l'Interculturalité 2010), mais à partir du Premier millénaire avant Jésus-Christ. Cette exposition serait semblable à celle actuellement présentée au musée du cinquantenaire sur la guerre 1914-1918.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

#### 2.2.2.2. Mise en place d'un service civique

Tout comme en France, LIBERTAS propose que l'on mette en place un service civique afin de permettre aux jeunes citoyens de participer ensemble à des activités communes : sports, aide aux plus jeunes, aux plus démunis, hôpitaux, MSF, pompiers, protection civile.

On préconisera que chaque famille y inscrive 1 enfant pour assurer un mélange. La participation au service civique devrait être un plus pour accéder à la fonction publique afin d'y donner tout son poids.

Ce service aurait un impact immédiat sur le chômage des jeunes.

Durée proposée : 6 à 9 mois.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### 2.2.2.3. Création d'une faculté de théologie islamique européenne à Bruxelles

Pour lutter contre l'intégrisme musulman, soutenu par les pays du Golfe, il serait intéressant de créer une grande faculté de théologie islamique européenne qui permettrait de délivrer un enseignement où l'on prendrait en compte le fait que l'islam européen baigne dans un contexte « judéo-chrétien » et non dans un contexte totalement arabo-musulman. Cette faculté aurait pour but de promouvoir un islam contextualisé à son implantation dans des pays occidentaux où il est minoritaire (Voir : Tareq Oubrou, Président des imams de France)

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### 2.2.2.4 Soutien aux cours du CISMOC

Ces cours permettent à des musulmans et des non-musulmans d'aborder la problématique de l'Islam au niveau universitaire. Ces cours devraient être **LARGEMENT** subsidiés et **RENFORCES**.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### 2.2.2.5. Création d'un lieu permanent de débat citoyen

Il serait indispensable que l'on crée un lieu de débat citoyen sur les problèmes du « Vivre ensemble » pour examiner nos diverses propositions et celles d'autres associations. Ce lieu ne devrait évidemment pas être mis sous la coupe des partis politiques et des cabinets ministériels mais bien entendu être financé partiellement par l'Etat qui en recevrait les rapports et en suivrait les travaux (ce de manière à garantir une l'indépendance des intervenants).

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

## **2.2.3 Le domaine du respect des lois**

Le non-respect des lois et le laxisme dans leur application sont sources de nombreux conflits en particulier le domaine des incivilités qui conduisent de plus en plus à des actes violents qui marquent durablement ceux ou celles qui en sont victimes.

Les cadres policiers et des tribunaux doivent être complets. Aucune infraction ne doit être laissée sans suite. Rappelons qu'au final ce sont les plus défavorisés qui

en paient le tribut le plus lourd. Notons que le chômage des belges « autochtone » ne concerne que 5,9 % de la population active et que c'est elle qui décide finalement de l'engagement ou non d'un demandeur d'emploi. Il est évident que ces incivilités, souvent avec violence, sont largement commentées dans une petite région comme Bruxelles où la Belgique et les amalgames sont faits, ce qui nuit aux belges d'origine arabo-musulmane dans leur recherche d'emploi même s'ils sont compétents. Signalons que les actes de racisme et de discrimination relevée par le Centre de l'Égalité des Chances sont très faibles.

Libertas fera un suivi de cette question au cours de la prochaine législature.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **2.2.4 Le domaine Institutionnel pour Bruxelles (long terme).**

L'institutionnel est extrêmement important car il permet de définir le cadre des politiques à mettre en place.

LIBERTAS demande de mettre ce débat sur la table.

Nous suggérons pour **Bruxelles** ville importante au niveau politique car Capitale de l'Europe, de la Belgique et de la Flandre mais relativement petite (1,1 millions d'habitants contre 10 millions pour de grandes cités), trois modifications :

1. La région de Bruxelles Capitale devrait avoir **un Ministère de l'Intégration** qui superviserait :
  - L'enseignement,
  - L'intégration des primo-arrivant
  - La formation professionnelle
  - L'emploi

Nous proposons cette modification car les problèmes de Bruxelles sont spécifiques et que depuis les années 70 la fracture sociale n'a fait que s'agrandir, il faut proposer des réformes radicales et ne plus dépendre des politiques choisies en Région Wallonne.

#### **PROPOSITION A DISCUTER**

	Accord 100%		Pas d'avis		Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

2. **La région de Bruxelles Capitale est divisée en 19 communes, nous proposons de la diviser en quatre arrondissements (soit 250.000 habitants/arrondissement).**

La restructuration se fera afin d'assurer une MIXITE politique plus grande afin de casser la ghettoïsation des 6 communes du centre de Bruxelles (Bruxelles, Saint Gilles, Saint Josse, Schaerbeek, Molenbeek, Anderlecht).

La représentation politique dans les communes traditionnelles serait supprimée **mais non la fonction de services publics**. Nous suggérons par

exemple de mettre en place le mode de fonctionnement hollandais où le Bourgmestre est un fonctionnaire dont l'autorité politique serait l'arrondissement dont les représentants seraient élus par les citoyens.

**PROPOSITION A DISCUTER**

	Accord 100%		Pas d'avis		Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**3. Le financement de la mise à niveau de la Région de Bruxelles nécessitera des moyens nouveaux, mais des économies seront réalisées (efficacité, réduction du nombre de pouvoirs locaux,et.)**

Les statistiques nationales montrent que pour 2012, le PIB par habitant (Produit Intérieur Brut) s'élève à :

- Belgique : 31.000 euros
- Bruxelles : 60.000 euros
- Wallonie : 24.000 euros
- Flandre : 31.000 euros

Bruxelles est une Région aussi riche que Luxembourg ville.

Il serait indispensable que la Région puisse taxer partiellement les revenus dégagés sur son territoire de manière à résoudre l'équation du « Vivre ensemble ». Signalons aussi que la division de Bruxelles en 4 arrondissements permettra aux communes « riches » de financer les plus démunies.

**PROPOSITION A DISCUTER**

	Accord 100%		Pas d'avis		Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**POUR CES TROIS SUJETS DELICATS LIBERTAS SOUHAITE UNIQUEMENT ENTAMER UN DEBAT et NE DEMANDE PAS AUX CANDIDATS DE SE PRONONCER SUR CES SUJETS.**

**4. POSITION DES CANDIDATS sur LES RECOMMANDATIONS des « ASSISES de l'INTERCULTURALITE 2010 »**

**Texte des recommandations des « Assises de l'Interculturalité » (2010)**

**Recommandation 1**

En matière de signes convictionnels à l'école et dans le cadre de l'enseignement obligatoire, le Comité de pilotage préconise la liberté généralisée du port de signes convictionnels par les élèves pour les trois dernières années de l'enseignement secondaire et l'interdiction complète jusqu'aux trois premières années du secondaire. Ces règles doivent être formulées par voie décrétole pour assurer leur généralisation.

	Accord 100%				Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **Recommandation 2**

En matière de port de signes convictionnels par les agents des services publics (qu'ils soient ou non en contact avec le public), le Comité de pilotage préconise une liberté générale du port des dits signes, avec une interdiction limitée aux seuls agents investis d'une fonction d'autorité. Des textes légaux devraient définir de manière non équivoque et très restrictive, les fonctions (police, justice, armée) visées par cette interdiction.

	Accord 100%				Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **Recommandation 3**

Le Comité de pilotage insiste pour que le projet de mise en place d'un système de « monitoring socio-économique » soit mené à terme et dans les meilleurs délais. Ce monitoring est la condition minimale indispensable pour objectiver la discrimination dans l'emploi et engager des moyens adéquats afin de la faire reculer.

	Accord 100%				Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **Recommandation 4**

Le Comité de pilotage plaide pour que les pouvoirs publics élaborent un système de quotas, temporaires dans le temps, qui, tout en prenant soin de respecter les limites posées par le principe constitutionnel et les modalités d'interdiction de discrimination, permettent le recrutement de personnes issues des minorités. Concrètement, le Comité de pilotage recommande au Gouvernement fédéral de finaliser dans les meilleurs délais l'arrêté royal prévu dans la loi anti discrimination du 10 mai 2007, et fixant les conditions des actions positives.

	Accord 100%				Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **Recommandation 5**

En matière d'aménagements raisonnables, le Comité de pilotage invite à étudier plus avant les éventuels avantages et inconvénients qu'offrirait l'extension du concept d'aménagements raisonnables, tel qu'il est défini dans la loi du 10 mai

2007, afin que ces aménagements ne concernent plus seulement les personnes handicapées, mais qu'ils puissent aussi être appliqués à d'autres situations, notamment celles liées à la conviction religieuse ou philosophique.

	Accord 100%				Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **Recommandation 6**

Le Comité de pilotage propose aux partenaires sociaux d'envisager de réformer comme suit le calendrier des jours fériés légaux :

1. Conserver les cinq jours fériés suivants : 1 janvier, 1 mai, 21 juillet, 11 novembre et 25 décembre.
2. Permettre à chacun de choisir librement deux jours flottants, selon sa culture ou sa religion.
3. Créer trois nouveaux jours fériés non religieux. Ceux-ci pourraient coïncider avec des journées internationales qui célèbrent la diversité et la lutte contre les discriminations comme, par exemple, la journée internationale des femmes (8 mars), la journée internationale contre le racisme (21 mars) et la journée mondiale de la diversité culturelle (21 mai).

Une réforme inspirée du même principe pourrait s'appliquer au calendrier scolaire.

	Accord 100%				Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **Recommandation 7**

Le Comité de pilotage recommande :

1. Sur le négationnisme : de maintenir, dans l'arsenal législatif belge, une loi tendant à réprimer la négation, la minimalisation, la justification ou l'approbation des génocides à condition que :
  - d'une part, elles menacent notre démocratie en tendant de réhabiliter une idéologie raciste,
  - d'autre part, elles offensent la mémoire des victimes du génocide et leurs survivants,

Car cette loi reste essentielle dans la lutte contre le racisme. Il est donc recommandé d'y supprimer la référence explicite au génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la seconde guerre mondiale, de manière à pouvoir l'appliquer à d'autres génocides.

2. Sur le colonialisme : que les autorités politiques manifestent une reconnaissance de ce passé pour que les jeunes générations, pour la plus part belges désormais, puissent grandir dans un pays qui reconnaît ce

contentieux historique et exprime sa responsabilité et ses regrets dans ces événements dramatiques.

	Accord 100%				Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

### **Recommandation 8**

Le comité de pilotage préconise que, pour toutes les recommandations, un mécanisme de suivi et d'évaluation soit rapidement mis en place. Les recommandations qui postulent une issue législative ou décrétole requièrent une attention spécifique.

	Accord 100%	Accord partiel	Pas d'avis	Pas d'accord	Pas d'accord 100%
Votre avis cochez					

**LIBERTAS est d'accord avec la recommandation 3**, monitoring socio-économique qui a fait l'objet d'un volumineux rapport publié par le SPF Economie et le Centre de l'Egalité des chances (336 pages) et que LIBERTAS a étudié pour préparer la présente note.

**Nous vous remercions vivement pour vos réponses et l'attention que vous pourriez porter à nos propositions.**

Pour le Conseil de Libertas et les Décisions prises lors de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 30 Avril 2014

Michel ANNEZ  
Président

Revu et corrigé par Pierre Van Reepinghen  
Administrateur

Braine l'Alleud, le 1 mai 2014